



RÉSEAUX  
MEMBRES :

- Alma
- Amos
- Baie-Comeau
- Coaticook
- Joliette
- Magog
- Westmount
- Saguenay
- Sherbrooke
- St-Jean-Baptiste  
(Coopérative)

PAR COURRIEL ET MESSENGER

Le 25 mars 2024

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
500, boulevard René-Lévesque Ouest  
5e étage, bureau 5.100  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**OBJET : Observation de l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ), Demande d'approbation du registre des entités visées par les normes de fiabilité – mise à jour annuelle 2023**  
**Dossier Régie : R-4245-2023**

Chère Me Dubois,

Par la présente et suivant une approche effectuée par des représentants du coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »), l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (« l'AREQ ») vous partage les commentaires ci-dessous à titre d'observation au dossier en objet :

- L'AREQ confirme avoir reçu l'avis de consultation publique de la part du Coordonnateur, le 14 novembre 2023;
- L'AREQ confirme que des représentants d'Hydro-Joliette et d'Hydro-Magog ont été rencontrés par des représentants du Coordonnateur en amont de la consultation publique visant la mise à jour annuelle du registre des entités visées par les normes de fiabilité. Des représentants de l'AREQ ont également été invités à participer à ces rencontres;
- Les représentants d'Hydro-Joliette et d'Hydro-Magog ont confirmé à l'AREQ qu'ils ne s'opposaient pas à leur inscription au registre des entités visées et qu'ils reconnaissent leur assujettissement aux normes de fiabilité applicables, dans le délai prescrit (voir le paragraphe suivant);
- À ce sujet, l'AREQ confirme qu'ils sont d'accord avec le délai d'un an qui leur a été proposé par le Coordonnateur (« *Le premier jour du premier trimestre survenant au moins un (1) an à la suite de l'approbation du Registre par la Régie* ») et voudraient s'assurer qu'il soit maintenu afin de leur permettre de mettre tous les systèmes et pratiques en place en prévision de l'application des normes de fiabilité. Bien qu'Hydro-

**Adresse postale :**

1800, rue Roy  
Sherbrooke (Qué.)  
J1K 1B6

Téléphone  
(819) 821-5727  
poste 5706

Télécopieur  
(819) 822-6085

Courriel :  
info@areq.org



Joliette et Hydro-Magog sont familiers avec ces enjeux, l'AREQ estime que le temps demandé est requis pour la mise en place de ces nouveaux assujettissements.

**RÉSEAUX  
MEMBRES :**

- Alma
- Amos
- Baie-Comeau
- Coaticook
- Joliette
- Magog
- Westmount
- Saguenay
- Sherbrooke
- St-Jean-Baptiste  
(Coopérative)

Veillez recevoir l'expression de nos salutations les meilleures.

***Simon Lacroix-Veilleux***  
***Conseiller et analyste pour l'AREQ***

**Adresse postale :**

1800, rue Roy  
Sherbrooke (Qué)  
J1K 1B6

Téléphone  
(819) 821-5727  
poste 5706

Télécopieur  
(819) 822-6085

Courriel :  
info@areq.org